

# CONTRAT DE PARTENARIAT

## Pour la livraison de volaille et de lapin à l'AMAP Parole de terre Saison 2018/2019

Le présent contrat est signé entre :

Le producteur d'une part :

Céline Reyre « la ferme du Luberon »  
545 Chemin de la Montagne 84580 OPPEDE  
Tél : 06 79 82-43 28  
Mail : celine.reyre@neuf.fr  
Siret n°: 817.665.391.00014

Et l'adhérent de l'AMAP d'autre part :

M... ..  
Résidant .....  
Tél : .....  
Mail :.....

### Contenu du contrat

Pour la période contractuelle et dans le cadre du partenariat entre le producteur et l'Amap Parole de Terre de Vaugines, Céline Reyre pour la Ferme du Luberon s'engage à livrer au consommateur volaille et lapin selon les quantités mensuelles indiquées dans le tableau ci-après ;

Le consommateur s'engage à régler par avance le montant de sa commande, l'encaissement par le producteur sera en une fois ou en plusieurs fois selon ce qui sera convenu dans le présent contrat ; il s'engage aussi à récupérer sa commande à chaque livraison dans les créneaux horaires de la distribution.

Toute commande non retirée est définitivement perdue.

Le producteur peut en cas de problèmes sanitaires ou de difficultés d'approvisionnement, reporter, modifier, ou annuler une livraison, en concertation avec les adhérents.

### Tarifs :

Le poulet est à 13 €/kg ; Petit de 1,5 kg à 1,8 kg, soit un prix d'environ 21,50 €  
Moyen de 1,8 kg à 2,1 kg, soit un prix d'environ 25,40 €  
Gros plus de 2,1 kg, soit un prix d'environ 29 €

Le poulet découpé est à 14 €/kg ; poids moyen de 1,8 à 2,1 kg soit un prix moyen de 27 € (1 carcasse, 2 filets, 2 cuisses, 2 ailes)

Le lapin est à 14 €/kg ; poids moyen du lapin : 1,9 kg soit un prix de 26,60 €.

Les cailles sont à 4 € 50 la pièce.

### Commande :

	30 Octobre	27 Novembre	18 Décembre	29 Janvier	26 Février	Le total
<b>Poulet Petit</b>						...x 21,50 =
<b>Moyen</b>						...x 25,40 =
<b>Gros</b>						...x 29,00 =
<b>Découpé</b>						...x 27,00 =
<b>Lapin</b>						...x 26,60 =
<b>1 pot Rillettes</b>						...x 4,90 =
<b>Cailles</b>						...x 4,50=
						Total :

### Règlement (chèques à l'ordre de Céline Reyre):

→ L'amapien paie sa commande en 1 fois à la signature du contrat, il régularisera lors de la dernière livraison si nécessaire ; montant du chèque :.....

→ L'amapien paie sa commande en 3 fois : 2 chèques d'un tiers de la commande à la rédaction du contrat débité de suite pour le premier, deux mois après pour le second ; le 3<sup>e</sup> chèque sera donné lors de la dernière livraison et tiendra compte des ajustements si nécessaire ;

Montant des 2 premiers chèques :....

Souhaitez-vous les abats avec votre poulet entier (gésier, foie) ?    Oui            Non

À Vaugines,  
le.....

Signature du producteur

Signature du consommateur